



GARDIEN  
DE L'ÉQUILIBRE  
FORESTIER

# BULLETIN D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC

Période de 5 ans

PEFC Auvergne-Rhône-Alpes

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE – COMMUNE, SECTION DE COMMUNE, CCAS, SMGF, etc.

N° PEFC : 10-21-3/0543

Je soussigné(e) :  M.  Mme

NOM - Prénom : .....

Représentant de : **COMMUNE DE SERRAVAL**

N° Siret (obligatoire pour facturation dématérialisée via plateforme Chorus) :

..... / .....

N° d'engagement (si nécessaire) : .....

**CORRIGER OU COMPLETER VOS COORDONNÉES SI NÉCESSAIRE**

Coordonnées du propriétaire :

Adresse du propriétaire (obligatoire) :

Téléphone (obligatoire) :

Courriel (obligatoire) :

## JE M'ENGAGE

**POUR 5 ANS et POUR L'ENSEMBLE DE MES FORÊTS en région Auvergne-Rhône-Alpes à :**

- Respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1:2016, consultable à [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org) et disponible sur simple demande auprès de PEFC AURA).
- Accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC AURA et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) en vigueur.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) pourront être modifiées. Une fois informé(e) de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC AURA.
- Mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC AURA en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- Accepter que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- En cas de modification de ma surface (achat/vente, donation, etc.) Informer PEFC AURA dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC AURA.
- J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières.
- J'autorise le(s) organisme(s) chargé(s) de l'enregistrement ou de l'agrément des documents de gestion durable attachés à ma forêt (CRPF, ONF, autres) à laisser PEFC AURA consulter à titre confidentiel lesdits documents.
- Je m'engage à ne réaliser aucune coupe irrégulière, notamment sur les surfaces forestières ne bénéficiant pas du Régime forestier.
- Tous les 5 ans, PEFC AURA me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre ou mail. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.
- Je ne pourrai me réengager selon un délai fixé par PEFC AURA, qui pourra me demander des pièces complémentaires dans le cadre de ma reprise d'engagement et, éventuellement, la refuser.
- Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique d'utilisation des données personnelles de PEFC AURA, mise à ma disposition sur le site <https://pefcaura.com/politique-confidentialite> et l'accepter sans réserve.
- Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à :

Le :

Signature :

Adresse retour du dossier complété : **PEFC AURA, 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES**

Ou par courriel : [contact@pefcaura.com](mailto:contact@pefcaura.com)

Date limite de réception des dossiers le 31 décembre 2024

# GESTION DE LA FORÊT

Confiée à l'ONF NOM – Prénom de votre agent ONF : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@onf.fr

## INFORMATIONS RELATIVES A MA FORÊT

Surfaces forestières bénéficiant du régime forestier :

CODE POSTAL	COMMUNE	DOCUMENT DE GESTION DURABLE	SURFACE (ha)
		<input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun	
		<input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun	
Une ligne par commune et par document de gestion durable. Si tableau insuffisant, fournir un tableau équivalent en annexe.		Surface totale des forêts (1) :	.....ha ..... a ..... ca

Surfaces forestières ne bénéficiant pas du régime forestier :

CODE POSTAL	COMMUNE	DOCUMENT DE GESTION DURABLE	SURFACE (ha)
Une ligne par commune et par document de gestion durable. Si tableau insuffisant, fournir un tableau équivalent en annexe.		Surface totale des forêts (2) :	.....ha ..... a ..... ca

Total (1 +2) : .....ha ..... a ..... ca

## JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES (tout dossier incomplet ne pourra pas être traité)

Délibération du conseil municipal retranscrivant la décision d'engagement dans la certification ;

Surfaces forestières couvertes par un document de gestion durable	Surfaces forestières non couvertes par un document de gestion durable en vigueur (pas d'aménagement forestier ni de RTG)	
<input type="checkbox"/> Arrêté préfectoral d'approbation de l'aménagement <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Confirmation du Règlement type de gestion (RTG).	Surface relevant du régime forestier (arrêté préfectoral pris en ce sens)	Surface ne relevant pas du régime forestier
	<input type="checkbox"/> Si surface < 40 ha : Engagement de l'ONF à intégrer cette surface lors de la prochaine révision d'aménagement. <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Attestation de l'ONF indiquant que l'aménagement forestier est en cours de rédaction, révision ou modification.	<input type="checkbox"/> Attestation de l'ONF indiquant que la proposition d'application du régime forestier est en cours d'instruction si tel est le cas <b>OU</b> <input type="checkbox"/> liste des parcelles sinon.

## CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANS\*

La surface totale de ma forêt est :

- Inférieure à 15 hectares : Forfait de 40 € pour 5 ans
- Supérieure à 15 hectares : 1€/hectare surface productive et 0,50 €/hectare surface non productive\*\* + 25 € (forfait)

Nombre d'hectares ..... X 1€ ..... + 25€ de frais de gestion **Contribution surface = .....€**

\* Les propriétaires forestiers de plus de 500 ha peuvent demander l'annualisation du paiement de leur contribution financière, se renseigner auprès de PEFC AURA.

\*\* Sous réserve de fournir des justificatifs, le propriétaire pourra demander un abattement de 50% sur la contribution à l'hectare pour les parcelles non productives. Se renseigner préalablement auprès de PEFC AURA (contact@pefcaura.com).

## OPTION : ACHAT de PANNEAUX (visuel disponible sur notre site Internet : <https://pefcaura.com/mon-dossier-participant>)

Lot	Prix unitaire frais de port inclus	Prix unitaire si retrait aux bureaux PEFC	Quantité	TOTAL
Unité	12 €	10 €		€
Lot de 3	25 €	20 €		€
Lot de 5	40 €	30 €		€

Contribution surface : ..... €

Panneaux : ..... € (optionnel)

**TOTAL A PAYER : .....€**

Note : Une facture vous permettant de procéder au règlement de votre contribution vous sera adressée via **Chorus Pro** après traitement de votre dossier.

Cadre réservé à PEFC AURA	Date d'arrivée du courrier :	N° PEFC : 10-21-3/0543
<input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Délib CM	<input type="checkbox"/> Surface (ha) Non boisée : Non Prod :	Prod : <u>Total</u> :
Facture N°	Panneaux : <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> Autre	Montant (€) : <input type="checkbox"/> Virement